

Institut d'Etudes Judiciaires

Affaire suivie par : **C. Gouot**

☎ 02 38 49 26 69

Courriel : master.droit.deg@univ-orleans.fr

Note explicative relative à la constitution du dossier

Madame, Monsieur,

Le dossier d'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA, session 2018, devra parvenir à la faculté avant le **31 décembre 2017**, le cachet de la poste faisant foi, **ou être déposé** au secrétariat de l'IEJ (bureau A120) ou à l'accueil de la faculté **au plus tard à 16h le vendredi 22 décembre 2017**, les services administratifs étant fermés du 22 décembre 2017 au soir au 07 janvier 2018 inclus.

Le dossier remis devra être dûment rempli, avec toutes les pièces demandées, **faute de quoi il sera refusé**. Il est indispensable qu'il ne comporte ni rature ni surcharge et qu'il ne subsiste aucun doute possible concernant votre choix d'épreuves.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une fois le dossier remis, **les choix sont définitifs** ; prenez le temps de la réflexion avant de déposer votre dossier.

Nous vous demandons également de nous signaler par courrier tout changement d'adresse en cours d'année et attirons votre attention sur le fait que tout courrier en retour pour :

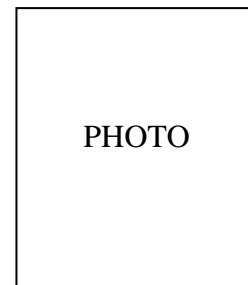
- **timbrage insuffisant**
- **portant la mention « non retiré » quel qu'en soit le motif**

sera classé sans suite.

Vous en souhaitant bonne réception, soyez assuré, Madame, Monsieur, de notre considération distinguée.

Stéphanie MAUCLAIR
Fouad EDDAZI

Directeurs de l'I.E.J.



UNIVERSITE D'ORLEANS
INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'EXAMEN D'ENTRÉE

SESSION 2018

Merci d'avoir une écriture lisible
pour les informations ci-contre

Madame Monsieur

NOM de famille :

NOM d'usage (si différent) :

PRENOM : Adresse actuelle :

Né(é) le : à

Nationalité : CP : Ville :

Téléphone : / / / /
(Portable)

Email :@

Adresse pour l'envoi de la convocation (si différente) :
.....

CP : Ville : Tel : / / / /

TITULAIRE DES DIPLOMES SUIVANTS M 1 ET / OU M 2 :

Intitulé du diplôme	Année	Université
MASTER 1 :
.....		
MASTER 2 :
.....		

CANDIDATURES ANTERIEURES - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Avez-vous déjà présenté l'examen d'entrée au CRFPA ? OUI NON

SI OUI Année Centre Admissibilité OUI NON

Année Centre Admissibilité OUI NON

Je soussigné(e),, atteste sur l'honneur ne pas m'être présenté(e) à cet examen plus de deux fois, comme le dispose l'article 52 alinéa 2 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 : « Nul ne peut se présenter plus de trois fois à cet examen ».

Je déclare également ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le même examen - session 2018.

Fait à

Le

Signature :

INSCRIPTION AUX EPREUVES

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- PREMIERE Épreuve Écrite > Note de synthèse > 5 heures (Coeff. 3)
- DEUXIEME Épreuve Écrite > Droit des obligations > 3 heures (Coeff. 2)
- TROISIEME Épreuve Écrite > Epreuve pratique > 3 heures (Coeff. 2)
- QUATRIEME Épreuve Écrite > Epreuve de procédure > 2 heures (Coeff. 2)

Choix des troisièmes et quatrièmes épreuves :

Epreuve pratique		Epreuve de procédure
<input type="checkbox"/> Droit civil	ET	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit des affaires	ET	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit social	ET	Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends
<input type="checkbox"/> Droit pénal	ET	Procédure pénale
<input type="checkbox"/> Droit administratif	ET	Procédure administrative contentieuse
<input type="checkbox"/> Droit international et européen	ET	<input type="checkbox"/> Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends OU <input type="checkbox"/> Procédure administrative contentieuse

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

- PREMIERE ÉPREUVE ORALE > Exposé-entretien > (Coeff. 4)

Exposé de 15 minutes puis entretien de 30 minutes avec le jury

- DEUXIEME ÉPREUVE ORALE > Langue > (Coeff. 1)

Anglais

OU , à titre transitoire jusqu'à la session 2020 incluse, interrogation dans une autre langue vivante étrangère parmi les **9 langues** suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Italien |
| <input type="checkbox"/> Arabe classique | <input type="checkbox"/> Japonais |
| <input type="checkbox"/> Chinois | <input type="checkbox"/> Portugais |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Russe |
| <input type="checkbox"/> Hébreu | |

Je prends note des informations suivantes :

- **Aucun changement ne sera accepté dans le choix des matières.**
- **Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté.**
- **Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'Institut d'Etudes Judiciaires d'Orléans peuvent déposer une candidature à l'examen organisé à l'Université d'Orléans.**

Date :

Signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1. Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport.
2. Pour les étrangers, un extrait d'acte de naissance ou à défaut une photocopie du passeport ou de la carte de séjour.
3. Copie du diplôme de maîtrise en droit ou copie de l'attestation de réussite de Master 1 en Droit, ou copie d'un diplôme reconnu équivalent pour l'accès à la profession d'avocat. Les étudiants qui suivent une formation en Master 1 en 2017/2018 doivent fournir un certificat d'inscription. Ils devront compléter leur dossier à la publication de leurs résultats.
La copie du diplôme ou l'attestation de réussite peut être fournie jusqu'au **1^{er} août 2018 (le cachet de la poste faisant foi)**
4. Une photo d'identité (*àagrafer sur la première page du dossier*).
5. 3 enveloppes libellées à vos noms et adresse.
6. 3 timbres autocollants **au tarif en vigueur pour un poids de 20 gr. Ne pas coller les timbres sur les enveloppes**. Attention aux revalorisations tarifaires des services postaux : il est conseillé de choisir des timbres sans valeur faciale, qui ont l'avantage de correspondre à un poids et restent utilisables à l'identique en cas d'augmentation.
7. Un chèque de **60,00 €** à l'ordre de Madame l'agent comptable de l'Université d'Orléans.

Les candidatures devront être envoyées au secrétariat :

AVANT LE 31 DECEMBRE 2017

Délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi

ou déposées à l'accueil de l'UFR ou au bureau A120

au plus tard à **16h** le vendredi 22 décembre 2017

Aucun dépôt ne sera accepté à l'accueil ni dans un autre bureau après cette date

Adresse d'expédition du dossier et renseignements :

UFR Collegium Droit, Economie, Gestion
Secrétariat de l'IEJ – Examen du C.R.F.P.A.
Rue de Blois – BP 26739 – 45067 Orléans cedex 2

master.droit.deg@univ-orleans.fr
Tel : 02 38 49 26 69 - Bureaux A 120 - 1^{er} étage